

# Vers une plus grande autonomie

Système pâturant n°1  
**Conversion AB**  
**Vente directe**  
Transformation à la ferme

L'apparition des difficultés économiques



Suite à son BTS production animale et un stage de trois semaines en production ovine, **Yann** s'installe en 2005 en moutons viande sur une ancienne exploitation vaches allaitantes/porcs de 75 ha. Il bénéficie alors du soutien de la Chambre d'agriculture et de la coopérative (plan de relance ovine). Yann décrit son système de l'époque comme un **système hors sol\***. Les problèmes commencent très tôt : les bâtiments n'étant pas encore aménagés (passage de vaches allaitantes au troupeau ovin), l'arrivée des 400 premières brebis s'effectue dans la **précipitation**. L'apprentissage du métier est difficile et l'année 2006, première année de règlement des annuités bancaires s'avère complexe. En 2007, l'outil de production est opérationnel mais les **soucis techniques** pénalisent

Pour faire face à ses problèmes économiques, Yann fait appel (début 2008) au technicien « **agri diff\*** » de la Chambre d'agriculture qui propose un **tour de table\*** avec les créanciers. La coopérative propose à Yann de racheter 100 brebis à taux 0 pour faire face au manque de renouvellement du troupeau. Malheureusement, cette conciliation n'est pas d'une grande utilité et un deuxième tour de table organisé fin 2008 amène au constat amer qu'il faudrait **arrêter l'exploitation**. C'est pour cette raison que Yann contacte Solidarité Paysans Bretagne début 2009 : « Comment je fais pour arrêter l'exploitation ? ».

**Exploitation individuelle**  
Yann 44 ans  
et Pauline  
3 enfants à charge

**Brebis lait**

**Morbihan**



## Premier contact avec Solidarité Paysans...

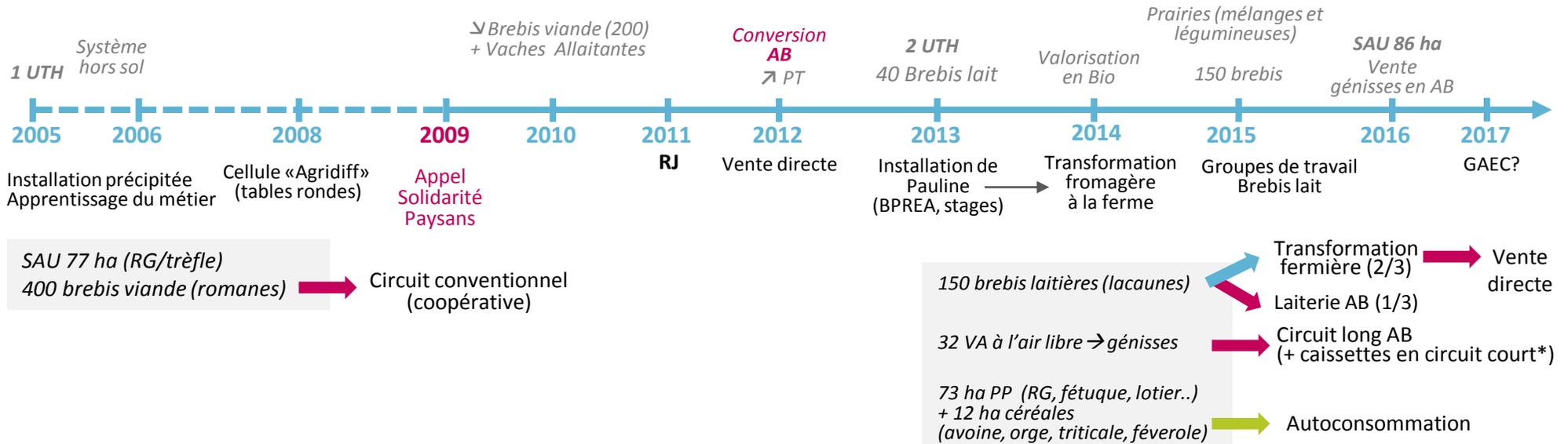
À la première rencontre avec les accompagnateurs de **Solidarité Paysans**, les questions relatives à l'arrêt d'activité sont posées clairement mais il apparaît très vite qu'une poursuite d'activité est envisageable. Cela semble possible à condition de restructurer le passif\* et de modifier la conduite du cheptel .

L'ouverture du **Redressement Judiciaire\*** a pour effet immédiat d'assainir la trésorerie en 2010 grâce à la période d'observation. Le ré-échelonnement des prêts longs et moyens termes, du découvert bancaire et des dettes fournisseurs à partir de 2011 permet une diminution de l'annuité\* (-10 000 €) et l'arrêt des frais financiers sur le découvert.



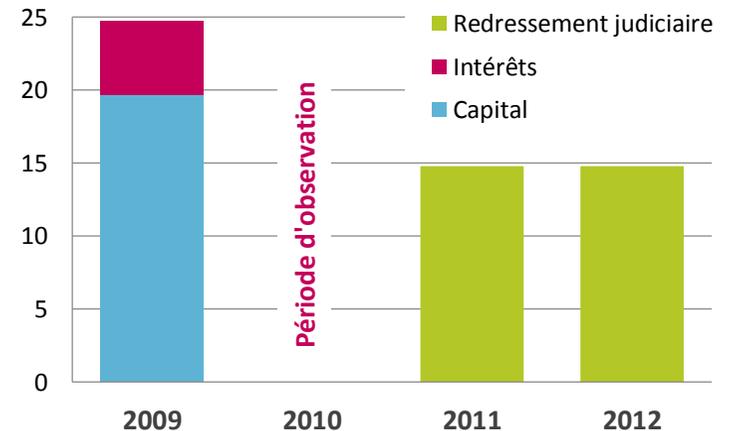
# Les indicateurs du changement et du redressement économique de la ferme

## Conversion AB, passage en lait, transformation, Vente directe



Parallèlement au redressement judiciaire, la baisse du cheptel ovin et l'orientation vers un **système pâturant** sont posées. L'introduction des **vaches allaitantes** en 2010 permet la **valorisation des prairies** non accessibles aux brebis. Très vite l'éleveur prend également l'initiative de modifier son **mode de commercialisation**. Une journée au téléphone lui suffira pour trouver des bouchers du secteur intéressés par ses agneaux. La démarche du **circuit court** est lancée, il passe progressivement du demi-gros à la vente directe en caissettes. A ce moment, une opportunité de place en laiterie artisanale Bio à proximité fait réfléchir Yann et Pauline à la possibilité de passer en **troupeau lait**. En 2013, Pauline s'installe sur la ferme et commence à se former à la **transformation fromagère**. Cette même année, les 40 premières **agnelles lacaunes** arrivent sur la ferme et remplacent progressivement le troupeau viande, et du matériel de traite est acheté d'occasion. Les deux tiers de la production sont aujourd'hui transformés par Pauline. Le passage en **Agriculture Biologique** se fait sans problème, du fait des pratiques déjà proches du Bio de Yann.

### Annuités - Remboursements (K€)



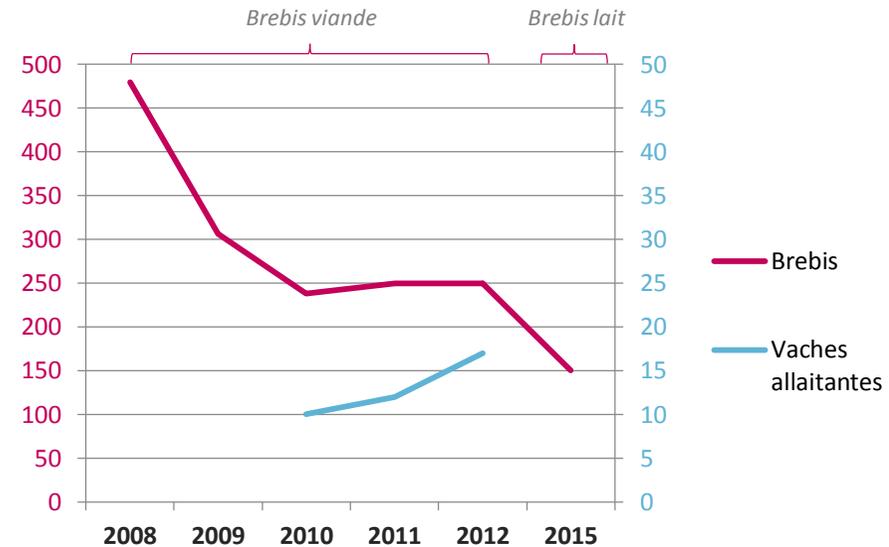
# Les indicateurs du changement et du redressement économique de la ferme

Depuis 2016, 10 ha sont mis à disposition d'un voisin et 12 ha sont cultivés en céréales. Les **prairies** sont aujourd'hui plus complexes pour s'adapter à l'hétérogénéité des sols de l'exploitation. La surface fourragère permet aux éleveurs d'être **quasi autonomes** sur l'alimentation des deux troupeaux.

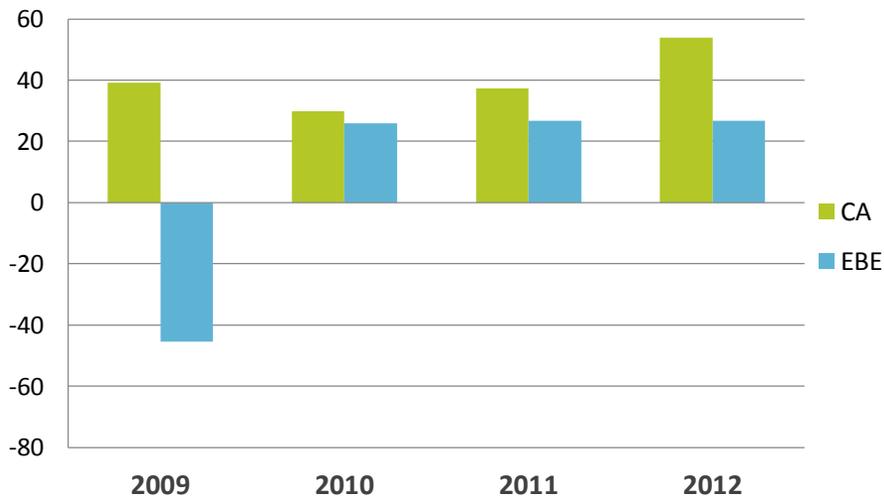
Selon Yann, le RJ a limité les possibilités d'investissement. Le couple a ainsi dû faire appel à la **famille** pour une aide financière supplémentaire afin d'amortir les divers changements (traite, fromagerie).

Yann et Pauline sont encore aujourd'hui en phase de transition suite à ces gros changements. La transformation fromagère et la vente sur les marchés (3/semaine) ont intensifié la **charge de travail** et le couple cherche encore à optimiser l'organisation du travail. Entre temps le couple a aussi eu son troisième enfant. Cependant Yann souligne une nette amélioration économique et l'**EBE** se maintient à 25 000 €.

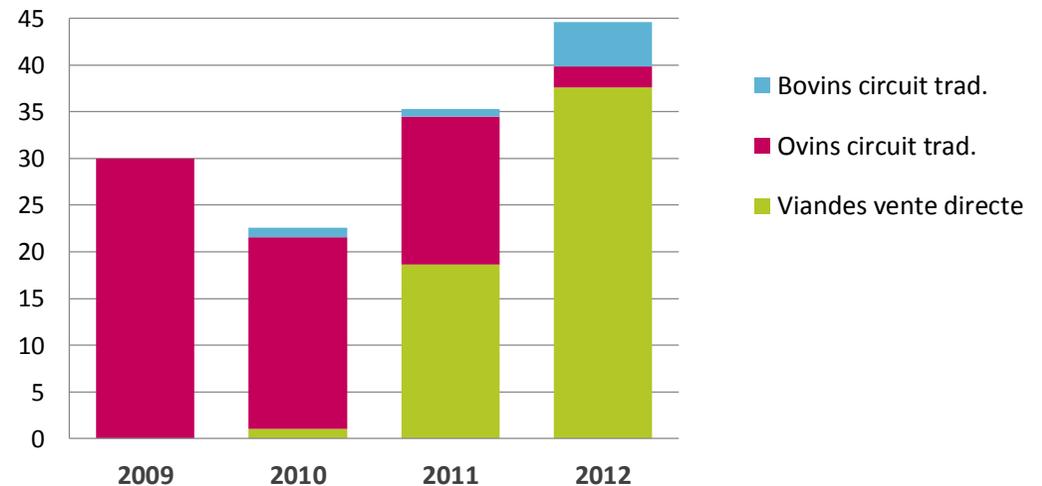
## Evolution des cheptels



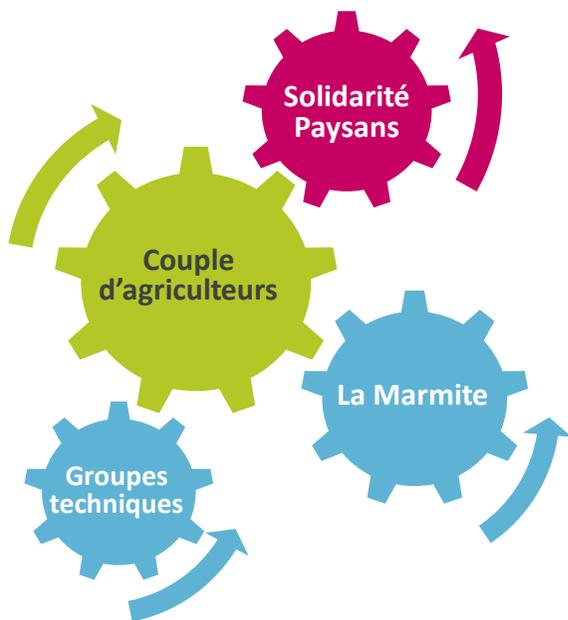
## Chiffre d'affaires et Excédent Brut d'Exploitation (k€)



## Mode de commercialisation des produits animaux (k€)



# Les partenaires du changement



Yann avait contacté **Solidarité Paysans** pour organiser à contrecœur l'arrêt de son activité. L'accompagnement a permis de le remobiliser et de pérenniser son outil par :

- La **restructuration des dettes** (redressement judiciaire)
- La réflexion sur le **modèle de production** (rattachement de la production au sol)
- Une plus grande **maîtrise des décisions** sur son exploitation.

Des perspectives s'ouvrant, rester paysan redevenant possible, **l'agriculteur** reprend espoir. Il est de nouveau au poste de commandement, prend des initiatives, maîtrise son développement. Le couple s'est rapproché de **groupes de travail** et d'autres éleveurs voisins pour des questions techniques sur la gestion du troupeau de brebis laitières.

L'accompagnement a permis également à Yann de s'ouvrir à de nouveaux partenaires.

Avec « **La Marmite\*** », association d'accompagnement de porteurs de projets, il a poursuivi sa réflexion sur le devenir de son exploitation, la commercialisation, la conversion en bio, le remplacement des brebis viande par les brebis laitières et la création d'un poste de travail avec l'arrivée de sa femme Pauline sur l'exploitation.

## Paroles de Yann et Pauline

« Depuis le passage de Solidarité Paysans, de nombreuses remises en question ont permis de replacer nos pratiques en accord avec nos valeurs, pour aboutir à ce jour à une ferme biologique de polycultures élevages sur laquelle cohabitent en synergie des brebis laitières, des vaches allaitantes ainsi que quelques porcs et chevaux de trait breton. Cette multiplicité de productions s'explique par une nécessité de valoriser au mieux un parcellaire à la qualité agronomique hétérogène.

Se poser, remettre les choses à plat, rencontrer des paysans, échanger, écouter, pour repenser la cohérence du système... c'est ce que qui nous a amené à un système reposant sur l'autonomie alimentaire et la valorisation en vente directe.

Il a fallu pour cela faire face à de nombreuses difficultés... La stigmatisation des paysans en détresse par les acteurs de la filière et notamment les banques et les coopératives n'est pas faite pour faciliter le redressement... Heureusement nos proches, des amis paysans ou non, nous ont fait confiance.

En fin de saison nous serons en croisière. Il va falloir faire une pause pour se pencher sur le côté vie privée. Tous ces bouleversements ne se traversent pas sans laisser de traces, il ne faut pas croire ! Nous réfléchissons à une organisation un peu différente pour passer plus de temps avec les enfants, les amis et... soyons fous penser à des vacances ! »